

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

ABONNEMENTS :

Trois mois 1 fr. 50 ; Six mois 3 fr. ; Un an 6 fr.
Étranger : Un an 8 fr.
10 centimes le numéro.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL

PARIS. — 5, rue Rodier. — PARIS

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ : RENÉ CHAUVIN

Les Annonces sont reçues

A la Société générale de Publicité
7, rue Drouot

L'Etat de Siège

Depuis un mois, les ouvriers terrassiers de Paris sont en grève, en vertu d'un droit qui leur a été concédé par le second Empire lui-même, et que l'abominable projet Trarieux n'a pas encore réussi à arracher au prolétariat.

Par un esprit de solidarité admirable, les différentes corporations du bâtiment — menuisiers, peintres, maçons, serruriers, ébénistes, plombiers, couvreurs, charpentiers, parqueteurs, démolisseurs, etc. — et la Fédération nationale de la Métallurgie, se sont jointes aux terrassiers et ont décidé la cessation du travail jusqu'à ce que leurs camarades aient obtenu complète satisfaction.

Mais si étendue que soit la grève, si considérable que soit, tant dans la capitale que dans la banlieue, le nombre des combattants, « l'ordre » le plus complet, le plus absolu n'a pas un seul instant cessé de régner. Les pires adversaires de la grève, les plus acharnés détracteurs de la classe ouvrière sont obligés de rendre hommage à la dignité, au calme imposant des grévistes.

En présence d'une pareille attitude, que fait le gouvernement ? que décide le ministre radical de M. Henri Brisson ?

Désireux de prouver à la bourgeoisie opportuniste et cléricale qu'il est bien un « homme d'ordre », qu'il est bien resté le Brisson, président du Conseil de 1885, qui transformait le Père-Lachaise en véritable champ de massacre, le Brisson, président du Conseil d'octobre 1898, s'est efforcé de réunir à Paris, de diriger contre la plus pacifique des grèves, non seulement les brigades centrales et les prétoriens de la garde dite républicaine, mais des bataillons, des escadrons, des régiments entiers d'infanterie et de cavalerie, mobilisés de tous les corps d'armée, venus de toutes les villes du Nord, du Centre, de l'Est et de l'Ouest.

Voici, incomplète sans doute, la liste des « mobilisés » :

Deux bataillons des 1^{er} et 33^e régiments d'infanterie venant de Cambrai et d'Arras ;
Deux bataillons des 51^e et 72^e, de Beauvais et d'Amiens ;
Deux bataillons des 54^e et 67^e, de Compiègne et de Soissons ;
Un bataillon du 45^e, de Laon ;
Deux bataillons des 5^e et 24^e, de Caen et de Rouen ;
Deux bataillons des 101^e et 102^e, de Laval et de Mayenne ;
Deux bataillons des 103^e et 104^e, de Mamers et du Mans ;
Deux bataillons des 46^e et 89^e, d'Auxerre et de Montargis ;
Un bataillon du 31^e, de Blois ;
Un bataillon du 76^e, d'Orléans ;
Trois bataillons des 13^e, 85^e et 95^e, de Nevers, Cosne et Bourges ;
Deux bataillons des 68^e et 90^e, d'Issoudun et de Châteauroux ;
Un bataillon du 66^e, de Tours ;
Une brigade de dragons ; 7^e et 18^e régiments de Fontainebleau et de Melun ;
5^e régiment de dragons, de Compiègne ;
29^e régiment de dragons, de Provins ;
9^e régiment de cuirassiers, de Noyon ;
13^e régiment de cuirassiers, de Chartres ;
28^e régiment de dragons, de Versailles ;
17^e régiment de chasseurs à cheval de Rambouillet, ainsi que le 18^e, venant de Saint-Germain.

Sans compter d'innombrables brigades des gendarmes de la Somme, de l'Oise, de l'Eure-et-Loir, de la Seine-Inférieure, etc. C'est un véritable régime d'état de siège

qu'en pleine République « radicale » subit aujourd'hui la Capitale.

Officiers, fantassins, cuirassiers, dragons armés de leurs lances « épiques », gardent les chantiers vides de travailleurs. Les voies de Paris, d'Ivry, de Vitry, etc., sont hérissées de fusils en faisceaux, et l'on n'entend plus par les rues que la cadence lourde et lente des piquets de cavalerie, qui « patrouillent » comme en pays conquis et vont « en reconnaissances. »

On connaît les résultats douloureux, trop souvent enregistrés, trop souvent sanglants, hélas ! de cette intervention dans les grèves de l'armée — de l'armée qui devrait avoir pour mission exclusive la défense nationale et qui est expédiée, pour y faire « merveille » dans les luttes intérieures où coule le sang français.

On sait les exaspérations qui arrivent fatalement à se produire et les provocations qui aboutissent à d'irréparables malheurs. Et cette mobilisation de troupes est ici d'autant plus provocatrice que — nous le répétons — de l'aveu des plus officieux et des plus réactionnaires des journaux, aucune violence n'a été commise, aucun désordre ne s'est produit.

Alors quoi ?

La vérité, c'est que dans la grève présente, comme dans les grèves passées du Pas-de-Calais, de Roanne, de Carmaux, de la Grand-Combe, la troupe n'est envoyée sur le champ de la grève qu'afin d'exercer une brutale pression sur les mineurs, les pousser à des violences — pour avoir plus facilement et plus rapidement raison et de la grève et des revendications qui l'ont motivée.

Mais alors que viennent-ils, messieurs les radicaux à la Brisson, nous parler de la neutralité de leur gouvernement dans les conflits entre capital et travail, entre entrepreneurs et salariés ? Cette neutralité n'est qu'un odieux mensonge, et l'Etat actuel, aux mains de la bourgeoisie radicale ou opportuniste, sous la troisième République comme sous l'Empire d'Aubertin et de la Ricamarie, intervient cyniquement, à grands renforts de police et d'armée permanente, contre les revendications et les droits des travailleurs, au profit exclusif des intérêts d'une poignée de patrons et d'entrepreneurs.

Que viennent-ils encore, messieurs les radicaux, invoquer le programme du « vieux parti républicain ? » Sous l'Empire second et dernier, le parti républicain, par l'organe tonitruant de Gambetta et dans son fameux programme de 1869, réclamait l'interdiction pour les gouvernements de mêler les soldats aux conflits entre employeurs et employés.

Tout cela est aussi oublié par les Brisson que par les Méline.

Les revendications des travailleurs, le programme républicain, keksekça ?

ALEXANDRE ZÉVAËS.

PAS DE PRIVILÈGE

A son tour, le Conseil général des Bouches-du-Rhône vient d'émettre le vœu — du Conseil national du Parti — que le temps de service dans l'armée active soit réduit à deux ans et qu'il soit égal pour tous, les soutiens de famille étant seuls exceptés ; qu'au cas où cette réduction serait repoussée par la Chambre ou par le Sénat, le service de trois ans soit réellement de trois ans pour tout le contingent, les seules dispenses maintenues concernant les soutiens de famille.

LA SEMAINE

Nos prévisions d'il y a huit jours se sont réalisées. Sous la pression des événements — représentés par les corporations du bâtiment marchant les unes après les autres au canon de la grève — le Conseil municipal s'est décidé à intervenir.

Samedi soir il prenait, par 55 voix contre 1, la délibération suivante :

Le Conseil, considérant que le conflit survenu entre les entrepreneurs et ouvriers du bâtiment et des grands travaux publics compromet l'intérêt général et l'ordre public :

Vu l'urgence des travaux en suspens et le droit supérieur de l'autorité municipale, tel qu'il résulte du contrat même, délibère :

Article 1^{er}. — M. le préfet de la Seine est invité à mettre les entrepreneurs en demeure de reprendre les travaux municipaux dans un délai de vingt-quatre heures ;

Art. 2. — Vu l'urgence, M. le préfet de la Seine mettra en régie lesdits travaux dès le 10 courant, aux risques et périls des entrepreneurs non exécutants ;

Art. 3. — Subsidiairement le préfet est autorisé à résilier à l'amiable les marchés en cours, au mieux des intérêts de la Ville de Paris et de l'ordre public.

Dimanche, ainsi qu'il s'y était engagé, le préfet signait les arrêtés de mise en demeure, et pour échapper à la mise en régie, les entrepreneurs qui ne parlaient depuis trois semaines que de renoncer à des travaux « sans profit » se sont hâtés de prendre l'engagement de payer les prix de série de la Ville.

Les terrassiers auront donc les 60 centimes qu'ils réclamaient par heure, et si la grande majorité est encore en grève, c'est par esprit de solidarité, pour ne pas avoir l'air d'abandonner les autres corps de métiers qui s'étaient portés à leurs secours et ont décidé — par l'organe du Comité central de la grève — de ne reprendre le travail qu'après que toutes les corporations auront obtenu entière satisfaction.

Aux menuisiers, aux peintres, aux plombiers-couvreurs-zingueurs se sont ajoutés les charretiers, les sculpteurs sur bois, les métallurgistes, etc., formant une masse de près de 100,000 grévistes.

Ce dont il s'agit aujourd'hui, en réalité, c'est d'une hausse générale des salaires, — à laquelle il fallait d'ailleurs s'attendre, les prix de main-d'œuvre, qui n'ont pas cessé d'aller baissant depuis 1882, ne pouvant manquer de se relever avec la phase d'activité marquée que nous traversons, encore accentuée par les travaux de l'Exposition.

Toute la question était de savoir si cette hausse aussi inévitable que légitime serait le prix d'un conflit, enlevé à la pointe de la grève, ou si, en prenant dans leurs chantiers l'initiative de meilleures conditions de travail, les pouvoirs publics prépareraient le patronat privé aux concessions nécessaires.

En repoussant systématiquement depuis cinq ans toutes les propositions socialistes tendant à garantir aux ouvriers et employés de l'Etat, des départements et des communes un minimum de salaire et un maximum d'heures de travail, ce sont nos gouvernements — à la Méline-Dupuy comme à la Bourgeois-Brisson — qui ont entraîné la crise actuelle, de même qu'ils font tout pour la terminer en guerre civile avec des mesures militaires reculant les bornes de la provocation.

Et en attendant, et dans cet espoir, toutes les puissances de réaction s'agitent et complotent. De l'aveu même de M. Méline, dans son dernier discours d'Épinal, « jamais les partis monarchiques n'ont été plus menaçants qu'aujourd'hui ; jamais ils n'ont affiché plus bruyamment leurs projets ; jamais les prétendants n'ont parlé plus haut ».

Il n'y a sans doute pas péril en la demeure, l'heure de l'action étant séparée de l'heure des paroles par toute la... prudence de Nos Monseigneurs *in partibus*. Mais il y a suffisamment de violences dans l'air pour que, sur certains points, nos amis aient cru avec raison devoir se mettre en garde et organiser une résistance éventuelle.

A Lyon — où nationalistes et antisémites s'apprentent à faire des leurs dans quelques jours — c'est A. Simond, c'est Rognon, Darne, Péronin et autres militants du Parti qui ont pris l'initiative d'un ligue pour la

défense de la République — et le nettoyage de la rue.

A Marseille, ce sont nos élus, Carnaud, Cadenat, Boyer, qui ont fait appel aux énergies socialistes et ouvrières pour parer à tout événement.

Sans aller jusqu'à la généralisation d'un pareil branle-bas, nous ne saurions trop inviter tous les groupes du Parti à redoubler de vigilance et à manifester leur volonté de ne pas tolérer la moindre incartade des contre-révolutionnaires, quels qu'ils soient.

Il faut que ces derniers se sentent tenus à l'œil — et à la main — par le prolétariat organisé, qui ne se prépare pas à prendre le pouvoir à la bourgeoisie plus ou moins républicaine pour le laisser escamoter par la bourgeoisie monarchique et cléricale.

La prochaine Conférence de Venise est bien dirigée contre la classe ouvrière et le socialisme.

Dans la circulaire qui la convoque, l'amiral Canevaro, au nom du gouvernement italien, parle de « théories criminelles dont il s'agit d'enrayer autant que possible la propagation », avouant ainsi officiellement que ce n'est pas l'anarchisme ou la propagande par le fait qui est visé.

Il dénonce, d'autre part, comme devant être l'objet d'une « entente pratique permanente » entre tous les gouvernements « se sentant solidaires » « la classe dont les agissements n'ont pas d'autre but que de saper les bases sur lesquelles est assise la société telle qu'elle est actuellement constituée ».

Impossible de déclarer plus ouvertement la guerre au prolétariat, qui l'accepte et saura se défendre — en attaquant.

La prud'homme, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, appelle de profondes réformes qui ont été formulées à maintes reprises par les travailleurs dans tous leurs congrès.

Mais c'est d'une toute autre refonte qu'elle est menacée par une proposition de loi que vient de déposer le réactionnaire renforcé qui a nom Beaugregard.

Au point de vue de la juridiction, les conseils de prud'hommes feraient place à des tribunaux de travail, ayant, comme les tribunaux de commerce, pour juges d'appel les tribunaux civils, c'est-à-dire les magistrats de métier ou de classe de la bourgeoisie. Ce serait la suppression de toute justice ouvrière.

D'autre part, les parties seraient admises à s'y faire représenter par des hommes de loi, acquis aux patrons qui paient et peuvent payer. Ce seraient les ouvriers désarmés.

Au point de vue de la législation, on mettrait, par l'institution des « délais de prévention » notre prolétariat au régime des ouvriers de la Prusse et de l'Autriche, qui ne peuvent, par exemple, manifester, c'est-à-dire chômer le 1^{er} mai, sans s'exposer à toute espèce d'amendes.

La réforme projetée, si elle pouvait aboutir, aboutirait à un nouveau *ligottage* de notre France ouvrière.

Mais les Beaugregard, Nouvion-Jacquet et compagnie ont compté sans leur hôte. Ce complot — comme les autres, signés Trarieux ou Dupuy — avortera misérablement.

LE COMLOT MILITAIRE

Nous savons, et l'on ne nous démentira pas, que M. Déroulède est en relations quotidiennes avec le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris.

Nous savons, et l'on ne nous démentira pas, que le général Mercier, commandant du 4^e corps d'armée, est de complicité avec le général Zurlinden et M. Déroulède, l'instigateur d'un complot militaire qui s'est déjà assuré le concours de plusieurs généraux.

Nous savons, et l'on ne nous démentira pas, que le général Roger, ancien chef du cabinet de M. Cavaignac, est l'un des plus actifs sergents recruteurs de la conjuration.

Nous savons, et l'on ne nous démentira pas, que M. Brisson, président du Conseil, n'ignore pas les audacieuses tentatives de pronciamento de ces grands chefs espagnols.

Nous savons, et l'on ne nous démentira pas,

nombre d'artisans qui, vivant encore au village, comptaient trouver à la ville un travail plus rémunérateur et plus suivi. Sans doute aussi la généralisation de l'instruction primaire a bien pu détacher de la vie rurale, au bénéfice de la vie urbaine, un certain nombre de jeunes gens dont les parents depuis de longues générations étaient restés fidèles aux travaux des champs.

Mais ce serait bien mal connaître l'état d'esprit du paysan en général ou vouloir bien effrontément maltraiter la vérité, que de prétendre que c'est principalement pour s'y livrer au plaisir ou pour y satisfaire ses vices que le paysan va vers la grande ville. Alors même qu'il n'y possède aucune parcelle de terrain, le paysan est profondément attaché au village qui l'a vu naître et ce n'est guère que dans ce cadre qu'il sait trouver de quoi alimenter ses plaisirs ou ses vices, si vices il a. L'hérédité a fait ici, comme toujours et plus que partout ailleurs peut-être, son œuvre. Le campagnard aime son pays natal et redoute plutôt la vie urbaine trop semée pour lui d'inconnu. Transporté à la ville, il s'y comporte, au moins pendant un certain temps, comme un vrai déraciné. Et si on met de côté les artisans qui pourront exercer à la ville et plus fructueusement le même métier qu'ils exerçaient au village, on ne verra que très exceptionnellement un travailleur rural s'expatrier au-delà des limites de l'horizon ceignant son village, surtout s'il doit aller demander à la ville un travail auquel il n'est point accoutumé; à moins — et c'est hélas ! la cause la plus ordinaire de cette émigration — qu'il ne soit poussé par la misère et la faim.

Partout en France la grande propriété seigneuriale ou monastique d'avant 89 se reconstitue, soit sous la forme bourgeoise individuelle, soit sous la forme congréganiste, soit — chose nouvelle — sous la forme capitaliste anonyme. Une foule de syndicats financiers, les gros absorbant au fur et à mesure les petits selon l'inexorable loi de la concurrence, se sont fondés depuis un demi-siècle, soi-disant pour venir en aide au paysan gêné, en réalité pour l'exproprier lentement, mais sûrement par l'usure. On sait que dès qu'un petit cultivateur a emprunté, même une somme modique, il n'est plus que nominalelement le propriétaire de son champ, car à moins d'une circonstance toute spéciale et toujours fort rare, telle qu'un héritage par exemple, il ne sera jamais plus en mesure d'exonérer sa terre. En somme, l'hypothèque n'est qu'un moyen légal, lent, mais presque infaillible, pour s'approprier le bien d'autrui. Demandez aux actionnaires du Crédit foncier si leur affaire n'est point lucrative! Eh bien, le crédit est cent fois plus onéreux au paysan, car l'escompteur rural — dit E. Théry dans sa Grande Encyclopédie — ne prête qu'à 60, 80 ou même 90 pour cent.

Travaillant avec ses seuls bras, le petit cultivateur ne peut soutenir la concurrence contre le gros propriétaire qui a pu se payer des machines, bien drainer, bien défoncer, bien amender sa terre. Ce n'est qu'avec des prodiges d'économie, au prix

de privations sans nombre et d'un travail incessant et exténuant, qu'il parvient à retarder l'heure de la chute. Mais cette chute arrivera infailliblement, car sa situation est si instable que le moindre accident, une maladie, la perte de son bétail, une perturbation atmosphérique ou toute autre cause plus ou moins banale ne manquera pas d'amener tôt ou tard la faillite complète.

Le décret de la Convention, en abolissant tout droit ancien, avait livré gratuitement le sol aux paysans et les avait ainsi placés dans des conditions tout à fait favorables. Plus de droits seigneuriaux, plus de rentes et même plus d'obligations relatives à la concession faite de la terre. La Convention avait décrété que tous les titres féodaux seraient remis au greffe des municipalités pour y être brûlés. — Ceci dit en passant à l'adresse des bourgeois, fils des émancipés d'alors, qui, journellement, traitent de voleurs, de pillards et d'incendiaires ceux d'entre nous qui parlent d'exproprier la féodalité capitaliste d'aujourd'hui.

Au sortir de la Révolution de 89-93, le cultivateur était bien le propriétaire effectif de sa terre et il le resta encore un certain temps. Si, à cette époque-là, on avait pu, par une sorte d'anticipation sur l'histoire, émettre l'idée collectiviste d'aujourd'hui, c'est pour le coup que la bourgeoisie aurait été fondée à soutenir que le sol français appartient au plus grand nombre et que ce plus grand nombre se lèverait immédiatement comme un seul homme pour défendre sa propriété. Certes, à ce moment-là, il eût fallu être fou pour émettre une opinion contraire. Mais comme dit le proverbe : Autres temps, autres mœurs.

La concurrence, le machinisme, les impôts et l'usure ont ruiné et exproprié le plus grand nombre de ces petits cultivateurs de jadis; et ce n'est ni l'Etat ni les communes, dont les biens ont plutôt diminué d'étendue, qui ont profité de cette expropriation. Et comme il faut bien que la terre appartienne à quelqu'un, c'est donc à des individualités bourgeoises — ayant pris la place des seigneuriales d'autrefois — ou à des collectivités capitalistes, congréganistes ou anonymes, que sont allées toutes ces parcelles qui appartenaient autrefois aux paysans. A ceux qui soutiendraient encore que le nombre des petits cultivateurs ne va pas en diminuant considérablement, nous citerons les chiffres tirés des statistiques officielles rapportées dans le *Socialiste* du 11 septembre dernier et qui nous prouvent que de 1862 à 1892, c'est-à-dire en moins de trente ans, 412,514 propriétaires-cultivateurs avaient disparu, avaient été expropriés, étaient tombés dans le prolétariat.

En 1892, il y avait 2,617,558 exploitations appartenant à la petite culture, c'est-à-dire de moins de 10 hectares et d'une valeur moyenne de 15,000 francs; tandis que la moyenne culture (de 10 à 40 hectares) comptait 711,118 exploitations et la grande culture (au-dessus de 40 hectares) 138,671 exploitations seulement. Or, savez-vous quelle étendue de la surface imposable occupe cette petite culture répartie entre plus de deux millions et demi de cultivateurs? Elle occupe 25,83 pour cent

seulement de cette surface, tandis que la moyenne propriété possède 38,91 pour cent et la grande 35,26 pour cent de la surface imposable. Dans quelques départements montagneux où le sol cultivable disposé en terrasses favorise la petite culture, ne se prêtant que très mal à l'emploi des machines agricoles, la petite culture persiste encore; ainsi, dans la Loire, où la proportion de la grande propriété est la plus faible, cette grande propriété n'occupe que le sixième de la superficie totale. Mais par contre, dans d'autres départements, montagneux également, la grande propriété — je ne dis pas la grande culture — l'emporte de beaucoup. Dans les Hautes et Basses-Alpes la petite propriété n'atteint que 12 pour cent de la superficie totale et dans les Hautes-Alpes 179 propriétaires possèdent à eux seuls 275,650 hectares.

Dans les Landes, la petite propriété n'occupe que le vingtième de la superficie totale. Quant aux départements où la culture est la plus développée, c'est encore la grande propriété qui prend le plus d'extension. Dans la Mayenne, par exemple, la grande propriété occupe la moitié du département, tandis que la petite n'en prend que le septième. Nous pourrions suivre ainsi tous les départements les uns après les autres et nous constaterions de la façon la plus générale : que la petite propriété se meurt, que la moyenne domine encore, mais que la grande s'étend toujours.

En somme, autrefois, avec beaucoup de travail et d'économie, le petit cultivateur pouvait peut-être arriver à arrondir son champ; maintenant il n'y a plus que les gros capitalistes qui étendent leur domaine au détriment des petits et des moyens. Jusqu'à présent, les moyens même paraissent (toujours d'après les statistiques officielles) être proportionnellement les plus frappés. La plupart du temps, ce ne sont pas ces moyens propriétaires qui vont grossir directement les rangs du prolétariat, ce sont surtout les petits. Tant que ces petits expropriés ont trouvé du travail sur le champ des autres, ils sont restés dans les campagnes. Le machinisme agricole étant venu arrêter le travail des bras, le chômage et la faim brutale les a obligés à aller chercher dans les villes un pain problématique. Les cent trente-huit mille exploitations rurales dont le nombre va même se réduisant, finiront tôt ou tard par occuper tout le sol cultivable. Sauf pour ce petit nombre de privilégiés, la propriété rurale sera alors devenue un vain mot, et le prolétariat affamé aura alors décuplé en nombre. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir le résultat final, et bien obtus et bien intéressé pour ne pas apercevoir ou ne pas vouloir reconnaître le remède.

D^r J. BACH.

Tous les élus du Parti sont invités à se trouver à Paris le 23 octobre au plus tard.

Objet de la réunion :

La Rentrée des Chambres.

LE PARTI OUVRIER

EN FRANCE

Paris

C'est dimanche prochain qu'ont lieu les élections municipales complémentaires.

Les candidats du Parti sont les citoyens : LEGROS, conseiller prud'homme, pour le quartier du Jardin des Plantes (V^e arrondissement);

D^r CLAUZEL, pour le quartier de la Santé (XIV^e arrondissement).

Un grand meeting a été tenu lundi soir, à la Maison du Peuple du Parti, 45, rue Balagny, au bénéfice des grévistes parisiens, sous la présidence du citoyen Miguet.

Les citoyens Pédron, du Conseil National, Dupy, de l'Agglomération parisienne et Gabriel Bertrand ont pris successivement la parole pour démontrer que si tout le prolétariat avait le devoir de soutenir de toutes ses forces les revendications économiques des travailleurs, il apparaissait chaque jour plus nettement que les salariés ne parviendraient à s'affranchir de la rapacité capitaliste et patronale que par l'expropriation totale de la classe bourgeoise, parasitaire et accapareuse.

Les discours de nos amis ont soulevé de longs applaudissements.

Un ordre du jour dans le sens de ces déclarations a été voté à l'unanimité, puis une collecte fructueuse a été faite pour accroître la

somme qui sera versée au Comité Central de la grève.

Ivry

Nos vaillants camarades du conseil municipal d'Ivry continuent la bonne besogne qu'ils ont le devoir d'accomplir.

Il serait bien long d'énumérer ici toutes les bonnes décisions déjà prises, toutes les améliorations apportées dans le service des secours de bienfaisance, des indemnités accordées aux familles des réservistes etc., etc. Ce travail a du reste été fait par le compte rendu paru l'année dernière dans le *Bulletin municipal officiel* et que la municipalité tient à la disposition de tous nos amis.

Cette fois, nous avons à signaler plusieurs décisions importantes prises dans la dernière séance du conseil, et cela au grand désappointement de la minorité anti-collectiviste que nous devons à des circonstances regrettables que nous ne voulons pas signaler à nouveau.

Il y a trois mois environ, le conseil votait un secours à l'enfance et à la maternité, mais ayant toujours à compter avec le bon vouloir préfectoral, qui ne permet pas aux communes de disposer de leurs ressources et encore moins de s'en créer par de nouvelles dispositions budgétaires, nos amis décidèrent d'allouer provisoirement un secours de quinze francs à toute mère ayant son troisième enfant.

Etant à même aujourd'hui d'apprécier toute l'importance de cette décision, le citoyen Roussel, maire, a proposé dans la dernière séance du conseil qu'un secours de quinze francs par mois soit accordé et pendant six mois à toute famille ouvrière ayant un quatrième enfant.

Cette bonne proposition a été acceptée en principe et renvoyée à la commission des finances. Il est certain qu'elle sera définitivement adoptée lors de la prochaine réunion du Conseil.

Dans la même séance, le citoyen Michon soumet au Conseil une proposition que tous nos amis ont appuyé. La commission des finances s'étant déclaré favorable, le Conseil décide :

1^o A partir du 1^{er} janvier 1899, les loyers inférieurs à 150 fr. ne paieront aucune contribution.

2^o Les loyers de 150 à 300 fr. ne paieront que la cote personnelle.

Il est entendu que cette mesure ne sera appliquée qu'aux ouvriers, petits employés et autres personnes pouvant être assimilées à ces catégories.

Enfin, sur la proposition des citoyens Castel, Trudin et Savard, le Conseil vote une somme de deux cents francs pour venir en aide aux familles des ouvriers en grève, et la fondation de sept nouvelles pensions représentatives de 1 fr. par jour pour les vieillards de la commune.

Bravo à nos amis d'Ivry pour leur bonne besogne municipale.

— *Secours aux familles des réservistes et des territoriaux.* — Le 28 août, la minorité du Conseil profitant de l'absence de deux de nos amis, refusa de siéger et par suite empêcha le vote nécessaire pour distribuer les indemnités accordées aux familles des réservistes et territoriaux.

Ce n'est que dans la réunion du 25 septembre que cette formalité a pu être remplie, c'est-à-dire trop tard pour que l'approbation préfectorale arrive assez tôt pour que les secours soient distribués en temps ordinaire.

Bien entendu, les adversaires de la municipalité ont exploité cette situation; ceux mêmes qui avaient motivé le retard apporté répandaient mille calomnies contre la municipalité et bien entendu contre le citoyen Roussel.

Cette situation ne pouvait durer; aussi, le maire d'Ivry s'est vu dans l'obligation de faire apposer des affiches dont nous publions le texte :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Mairie d'Ivry-sur-Seine

Secours aux familles des Réservistes et Territoriaux

En présence des nombreuses réclamations qui lui sont faites, le maire d'Ivry a l'honneur d'informer ses administrés, que le retard apporté dans le paiement des secours aux familles des Réservistes et Territoriaux, est imputable aux membres de la minorité du Conseil municipal qui, quoique présents à la séance du 28 août 1898, ont refusé de siéger et ont ainsi empêché le vote, en temps utile, du secours sus-indiqué.

Le maire, tout en regrettant vivement cette situation dont la responsabilité incombe toute entière à la minorité du Conseil municipal, doit informer ses administrés que, grâce aux démarches qu'il a faites, toutes les familles des Réservistes et Territoriaux vont recevoir très prochainement les secours auxquels elles ont droit.

Le maire d'Ivry,
ROUSSEL.

Courbevoie

Le groupe du Parti présente, avec les plus grandes chances de succès, trois candidats aux élections municipales complémentaires qui ont lieu dimanche à Courbevoie.

La population ouvrière, énergiquement en-

désespérante. — Quand nous disons que le Parti Ouvrier, s'emparant du pouvoir social, nationalisera les moyens de production, organisera la production et la distribution des produits sur une base sociale, nous montrons que a route nous est tracée par les bourgeois. En effet, dans la société capitaliste, dont la base est la propriété individuelle, l'Etat est obligé d'arracher de la possession individuelle les grands services publics (monnaie, collection des impôts, postes, télégraphes, chemins de fer, canaux, etc...) pour en faire des propriétés nationales. Le Parti Ouvrier ne fera que compléter l'œuvre de la bourgeoisie.

Tous les éléments d'une transformation sociale existent à l'état latent dans le sein de la société capitaliste : aux révolutionnaires à analyser dans tous leurs détails les éléments matériels, les phénomènes économiques et à dégager leur mouvement tendantiel; aux révolutionnaires à réveiller les éléments intellectuels, à les rendre conscients de leur force et de leur nombre, à les grouper, à les discipliner, à les préparer aux luttes révolutionnaires, que les antagonismes économiques et politiques amèneront fatalement.

Ce n'est pas en parlant un langage apocalyptique sur la Liberté, l'Autorité, le Régicide et autres grandes billevesées, ce n'est pas en prêchant l'abstention des luttes quotidiennes; mais en prenant part aux luttes économiques qui éclatent à chaque instant, aux luttes politiques qui passionnent tant les ouvriers français, que l'on arrivera à constituer le Parti

Ouvrier, le parti révolutionnaire. Au lieu de faire la grève pour la grève, comme les *trades-unionistes* anglais, il ne faut s'en servir que comme un moyen d'ébullitionner les masses ouvrières, d'arracher au capital son masque de phrases philanthropiques et libérales et de montrer aux yeux de tous sa face hideuse. Au lieu de faire de la politique pour la politique, comme les bourgeois libéraux ou radicaux, il faut, selon la belle expression de Guesde : « transporter sur le terrain politique l'antagonisme qui existe dans l'atelier entre le patron et l'ouvrier » ; il faut faire de la politique avec des questions ouvrières. Aux revendications des politiques bourgeois, il faut opposer les revendications économiques; aux candidats bourgeois, il faut partout et toujours opposer des candidats ouvriers.

Partout où il se trouve des groupes d'ouvriers constitués, il faut que les prochaines élections municipales et législatives ne se fassent, ni sur la question religieuse, ni sur les questions politiques, mais sur les questions économiques du programme électoral voté par le Congrès de Paris.

PAUL LAFARGUE.

FIN

trainée à l'assaut de la société capitaliste par la persévérante et méthodique campagne socialiste de notre camarade René Chauvin, et les militants de la Fédération socialiste révolutionnaire de la 5^e circonscription de Saint-Denis, comme la valeur personnelle des trois candidats font espérer la victoire dès le premier tour de scrutin.

Vitry

—Nos camarades de Vitry qui viennent d'obtenir un si beau succès électoral, à l'élection municipale complémentaire qui vient d'avoir lieu dans leur commune, organisent une grande réunion publique qui aura lieu très probablement à la salle Rocher, le samedi 22 octobre, à huit heures et demie du soir.

Nos camarades se sont assurés le concours du citoyen J. Guesde, secrétaire du Conseil National du Parti Ouvrier français et comptent sur la présence du citoyen Zévaès, député.

Romilly-sur-Seine

Une foule nombreuse avait répondu à l'appel du Comité central, et c'est devant plus de huit cents personnes que le citoyen Vasset, conseiller municipal socialiste, a ouvert la soirée, en exposant le but poursuivi par les organisateurs. On sait que cette fête familiale était au bénéfice des jeunes membres de l'Agglomération Romillonne qui vont partir pour l'armée.

Le maire réactionnaire de Romilly avait manifesté l'intention d'interdire la soirée; aussi le camarade Vasset a été vigoureusement applaudi lorsqu'il a dit que le concert allait avoir lieu malgré les tracasseries administratives et les provocations policières.

Cependant, à dix heures du soir, au moment où la fête était dans tout son éclat, la force publique sous les espèces d'une douzaine de gendarmes armés de carabines et de revolvers, est intervenue pour faire évacuer la salle, les femmes, les jeunes filles et les enfants étaient en majorité dans l'auditoire.

Le citoyen Henri Millet, secrétaire du Comité central du Parti Ouvrier est monté à la tribune et a invité le public à se retirer avec calme, afin de ne pas donner aux réactionnaires l'occasion si ardemment souhaitée de faire procéder à des arrestations et même à une répression sanglante.

Ce conseil a été suivi, et, après une formidable acclamation en l'honneur du Parti Ouvrier, la foule s'est écoulée, toute frémissante, c'est vrai, mais en conservant une attitude qui ne permettait aucune intervention policière ou militaire.

Un grand nombre de camarades se sont rendus ensuite à la Maison du Peuple, où la Chorale du Parti Ouvrier a vaillamment repris et terminé le concert interrompu par l'algare de M. Rosez, le maire incomparable dont notre cité ouvrière est provisoirement affligée.

Ce scandaleux abus de pouvoir est l'objet, dans la contrée, des commentaires de l'opinion publique qui flétrit énergiquement les organisateurs de l'état de siège, qui est bien réellement le régime où nous vivons actuellement.

— Dimanche prochain 16 octobre, aura lieu à la Maison du Peuple, la première « Conférence hebdomadaire » organisée par le Comité central de l'Agglomération Romillonne.

La réunion aura lieu à 8 h. 1/2 du soir. Pour cette première causerie, le citoyen H. Millet, conseiller municipal, parlera sur le sujet suivant :

Le Socialisme et la Famille.

Lyon

Les bandes cléricales nationalistes recrutées par Déroulède et Millevoye dans différentes villes de France, avaient décidé de se réunir en Congrès les 13, 14, 15 et 16 courant.

Lyon avait été désigné comme siège de ce Congrès, mais aussitôt que nos amis Lyonnais eurent connaissance de ce choix peu flatteur pour eux, ils prirent des mesures énergiques en vue de recevoir les pseudo-démocrates chrétiens avec tous les honneurs que méritent des imbéciles comme Déroulède, des grands exploités comme l'industriel Harmel, et des renégats de la trempe du député C. Bernard.

Ces mesures eurent pour résultat immédiat de faire reculer la date du Congrès, ses organisateurs jugeant que huit jours de plus leur étaient nécessaires pour préparer leur entrée triomphale.

C'est donc seulement les 24, 25 et 26 que se tiendront les grandes assises de l'exploitation politique et économique des travailleurs. Nous verrons ce que sera l'intervention des ouvriers Lyonnais.

Bordeaux

Le samedi 8 octobre, les délégués bordelais au Congrès de Montluçon ont rendu compte de leur mandat aux groupes de la ville et de la banlieue, dans les locaux de la Jeunesse collectiviste.

La séance était présidée par Jourde, député, assisté des camarades Charriot et Tergan.

Les délégués Marcel Cachin, Raymond Lavigne, Saint-Martin ont longuement et fidèlement renseigné les camarades de Bordeaux sur les travaux et les résolutions du Congrès. La séance a été levée à une heure un quart, après adoption à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

« Les membres du Parti Ouvrier Français réunis le 8 octobre au Café de la Paix, sous la

présidence du citoyen Jourde, après avoir entendu les délégués au seizième Congrès national du Parti Ouvrier Français, tenu en septembre à Montluçon : les citoyens Cachin, Raymond Lavigne et Saint-Martin, conseiller municipal, dans le développement des diverses résolutions adoptées, approuvent ces résolutions, remercient les délégués de leur admirable exposé qui marque d'une façon brillante la marche ascendante du Parti, les félicitent de leur attitude et se séparent aux cris de :

» Vive le Parti Ouvrier Français!

» Vive la République sociale!

Il faut ajouter que le soir même de cette réunion, l'anarchiste Sébastien Faure devait donner au théâtre des Menuts une conférence sur ce sujet : « Dreyfus est innocent ». Immédiatement, tous les royalistes et les antisémites de Bordeaux inondèrent nos murs d'appels aux « patriotes » aux « honnêtes gens », leur enjoignant d'aller empêcher l'anarchiste-ami de prendre la parole. Entre les anarchistes à la Sébastien Faure, désireux surtout de battre monnaie avec la badauderie des gogos, et les cléricaux et autres jésuites antisémites, le Parti Ouvrier n'avait, pour maintenir sa dignité, qu'à laisser faire ces ennemis aux prises. Aussi, la veille, le Conseil fédéral faisait-il paraître dans la presse avancée de Bordeaux la note suivante :

Camarades,

Samedi soir doit avoir lieu une réunion publique autour de laquelle il se fait beaucoup de bruit et où les anarchistes d'un côté et les antisémites-réactionnaires de l'autre cherchent à entraîner passionnément la population ouvrière. Nous disons aux républicains socialistes sincères et aux travailleurs conscients qu'ils n'ont rien à voir dans cette bagarre, où dans un sens aussi bien que dans l'autre, ils ne peuvent jouer qu'un rôle de dupes. Tous tiendront à l'honneur de prouver en assistant à la réunion de la Jeunesse socialiste, au Café de la Paix, qu'ils sont avant tout soucieux des intérêts véritables de leur classe.

Le Conseil fédéral.

Comme, malgré ces précautions, les journaux réactionnaires de la ville avaient signalé la présence à la réunion S. Faure des collectivistes de Bordeaux qui, disaient-ils, étaient à la remorque des anarchistes, le secrétaire de l'Agglomération leur a envoyé la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Un ami complaisant — il y en a toujours — me communique votre journal d'aujourd'hui dans lequel vous prenez à partie les collectivistes de Bordeaux, à propos de la réunion Sébastien Faure.

Votre attaque est d'autant moins justifiée que la « tourbe » dont vous parlez avait convoqué publiquement, par la voie du journal *La France*, qui nous prête gracieusement ses colonnes, tous les comités de Bordeaux et banlieue du Parti Ouvrier Français à la réunion générale qui devait avoir lieu le soir même et où les délégués au Congrès de Montluçon devaient rendre compte de leur mandat.

Les collectivistes n'étaient donc pas à la réunion de la rue des Menuts et, n'eussent-ils pas eu une réunion ce soir-là qu'ils n'y avaient rien à faire, leur simple devoir étant de laisser s'entre-dévorer ces deux fractions également complémentaires de la bourgeoisie que sont l'anarchisme et la réaction; ces deux fractions savent parfois s'unir, et nous en avons eu le témoignage dans une réunion de la campagne législative où le citoyen Jourde eut à lutter à la fois contre vos adversaires de l'heure présente unis aux membres des divers comités royalistes qui faisaient, hier soir, escorte — oh combien glorieuse! — à votre élu. Et si, poussé par vos provocations, le Parti Ouvrier se mêle à la bagarre, il aura tôt fait de débarrasser la rue des pâles avortons que vous y convoquez pour conspuer la République.

Je tenais à rectifier, au nom de mes camarades, l'erreur commise par votre correspondant, et vous prie de vouloir bien insérer, dans votre prochain numéro, cette rectification qui s'impose et qu'un peu de bonne foi eût suffi à éviter. J'ai l'honneur de vous saluer.

A. DREAN-CHAPEL,
Secrétaire général de l'Agglomération
Bordelaise du Parti Ouvrier.

Comme on le voit, les membres du P. O. F. de Bordeaux tiennent bon contre les excitations d'où qu'elles viennent et entendent maintenir la lutte, sans déviation, sur le seul terrain où elle doit être placée, le terrain de classe. Leur attitude correcte et digne est d'ailleurs de jour en jour plus favorablement appréciée.

M. C.

A L'ÉTRANGER

Allemagne

Le décret du ministre de Recke, adressé aux employés du gouvernement est tombé, par un hasard qu'on pourrait qualifier de providentiel, dans es mains des rédacteurs du *Vorwärts*, qui se sont fait une joie de publier cette pièce réservée modestement aux méditations des subordonnés dudit ministre.

Conséquence, la pièce secrète a fait le tour de la presse, et, tandis que l'empereur menaçait tout fauteur de grève d'emprisonnement et d'un séjour prolongé dans une maison de correction, son ministre s'est révélé comme un philanthrope qui recommandait à ses agents, après les sommations faites, de ne plus tirer à blanc, ni au-dessus des têtes des manifestants, mais d'y aller carrément; afin, dit ce ministre humain, d'en avoir fini plus vite.

Ainsi l'empereur qui, en 1890, avait com-

mencé par se dire le père des ouvriers et parlé de réformes sociales, ne voit plus désormais en eux que des gibiers, non de potence, mais de prison et se fait l'exécuteur des Hautes œuvres des grands industriels à la Stumm et à la Kardoff.

Le procès de notre ami Stadthagen, député socialiste au Reichstag, pour avoir accusé dans deux articles la police de brutalité et de sauvagerie, s'est terminé par sa condamnation à 300 marks d'amende et à un mois de prison, mais les juges ont été obligés d'avouer que tous les cas qu'il avait cités étaient parfaitement exacts, et ne l'ont condamné que parce qu'il reprochait au préfet ou président de police d'avoir eu connaissance de ces faits et de n'avoir rien fait pour les empêcher.

Nous avons donc, de la part des juges, une confession pleine et entière de la brutalité de la police allemande vis-à-vis des ouvriers. Fischer, de son côté, a démontré dans son rapport au Congrès la partialité avec laquelle les policiers poursuivaient les grévistes, même pour avoir parlé aux *blags-legs* ou simplement pour avoir recommandé aux ouvriers des autres villes de ne pas accepter de travail dans les ateliers boycottés.

Il est impossible de montrer plus cyniquement de quel côté penche le gouvernement allemand; et ceux, parmi les ouvriers, qui pouvaient croire encore à son impartialité au moins entre les deux classes, ont été définitivement désabusés : « Voilà un beau champ de propagande pour les socialistes. »

Angleterre

Une corporation qui, à de rares exceptions près, s'était tenue à l'écart et n'avait pas suivi les autres unions dans leur lutte de revendication, l'union des employés de chemin de fer, a tenu un congrès à Leeds. On sait que lors de la dernière grève des mineurs du Pays de Galles, cette union leur avait envoyé douze mille livres (300,000 francs) pour les soutenir dans leur lutte. Aujourd'hui, il se pourrait que les employés de chemin de fer se missent en campagne pour leur propre compte. Leur président Hudson a montré dans son discours qu'on n'avait pas fait droit aux demandes modérées de l'Union, tendant à une répartition plus équitable des profits dans l'industrie des chemins de fer.

Pendant que les Unions, les unes après les autres, entrent en lutte sur le terrain écono-

mique, les partis socialistes organisés se demandent si, en présence de la situation faite aux partis indépendants par les deux partis bourgeois, il est utile de prendre part aux élections prochaines, ou si, comme le conseille Hyndman, il ne faut pas systématiquement voter contre les libéraux tant qu'ils ne reconnaîtront pas le droit aux socialistes d'être représentés sur leurs listes. D'autres, comme Keir Hardie ou Blatchford, se demandent s'il ne vaut pas mieux faire cause commune avec les progressistes au moment du scrutin. Les frais qu'entraîne une élection en Angleterre expliquent ces hésitations et cette tactique, qui autrement resteraient inintelligibles pour les partis socialistes du continent. Les socialistes Anglais font de plus en plus de progrès dans les masses par leur propagande, mais ils trouvent devant eux, sur le terrain politique, un tel obstacle dans l'existence et l'organisation des deux grands partis bourgeois, qu'il leur est permis, par tous les moyens, d'essayer de pénétrer dans le Parlement. Du moins qu'ils n'abandonnent ni leurs principes ni leur programme. La tactique est une affaire de circonstances, et doit toujours être adaptée au but à atteindre.

Italie

Notre ami Turati, odieusement condamné à deux années de prison cellulaire, vient d'être — comme protestation contre les violences gouvernementales — élu à l'unanimité conseiller municipal de Forlempopoli, dans les Romagnes.

Le Gérant : A. DELADERERE.

Ce journal est composé par des typographes syndiqués.

Paris — Imp. A. Désiré, 25, rue Buffault.

AVIS AUX FUMEURS

Demandez dans tous les Bureaux de Tabac :

LE PAPIER DES 3/8

DIX CENTIMES LE CAHIER

5 francs le cent. — Franco dans toutes les gares.

Adressez Commandes et Mandats à RENÉ CHAUVIN, 8, Passage Tivoli. — Paris.

Vient de Paraître

Le Socialisme au Jour le Jour

PAR

JULES GUESDE

Propriété et Profits capitalistes

Autour d'une Grève

Leurs Remèdes

Solution

Varia

Un fort Volume de 500 Pages

Pour les Groupes et les Membres du Parti **2 FR. 50** au lieu de 3 fr. 50 (port en sus, 50 cent.)

S'adresser aux Bureaux du SOCIALISTE, 5, rue Rodier, Paris.

Guérison de la Goutte, Rhumatismes, Cœur, Reins, Foie, par
L'ANTI-GOUTTEUX-FÉRON
"LA FÉRONINE"
DÉPOT : 88, rue Poissonnière et toutes pharmacies.
Breveté au Laboratoire à Suresnes, 33, route stratégique (Seine)
Toujours satisfait de l'action prompte et inoffensive de l'Anti-Goutteux-Féron.
Dans tous les cas, je prescris avec avantage l'Anti-Goutteux-Féron.
D^r BERTRAND * Médecin en chef de l'Hôpital St-Louis — Châlons.
D^r GILBIN 15, Rue d'Odessa — Paris.
L'Anti-Goutteux-Féron est un remède précieux, surtout chez les chroniques.
J'apprécie beaucoup l'Anti-Goutteux-Féron.
D^r BASSET Maire de St-Ouen, Conseiller Général
D^r RENÉ SIMON 28, Rue des Halles — Paris.

PASTILLES VOCALES PARISOT
Les produits entrant dans la composition de ces pastilles sont les véritables spécifiques des cordes vocales et des voies respiratoires
Nos meilleurs orateurs, nos plus grands artistes ne doivent leur succès qu'à l'emploi de ces pastilles (8 à 10 par jour.)
LA BOITE : 2 FRANCS
VAUVILLE, pharmacien à Levallois